



## CPU

### ■ **UniLab : des pistes pour construire l'Université responsable de demain (7/12/2020)**

C'est un laboratoire d'idées francophone dont l'objectif est d'imaginer et de dessiner l'Université durable et inclusive de demain. UniLab entend proposer des solutions pour répondre aux défis du futur, et notamment aux défis des transitions environnementales et sociales. Porté par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), UniLab est soutenu par la CPU. Un séminaire de lancement a eu lieu les 30 novembre et 1er décembre dernier. <http://www.cpu.fr/actualite/unilab-des-pistes-pour-construire-luniversite-responsable-de-demain/>

### ■ **Le Premier ministre annonce à la CPU une possible reprise progressive des enseignements en présentiel à l'université en janvier en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Premières réactions. (4/12/2020)**

La Conférence des présidents d'université (CPU) était reçue ce vendredi 4 décembre à 16h par le Premier ministre, Jean Castex, accompagné de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Frédérique Vidal, pour échanger sur les conséquences de la crise sanitaire dans les universités. Le Premier ministre a annoncé la possible reprise progressive des enseignements en présentiel dans les universités dès janvier pour atteindre un taux plein début février si les conditions sanitaires le permettent. <http://www.cpu.fr/actualite/70749/>

### ■ **Revue de presse - Vendredi 4 Décembre 2020 (4/12/2020)**

<http://www.cpu.fr/actualite/revue-de-presse-vendredi-4-decembre-2020/>

### ■ **Décrochage étudiant : un geste fort est attendu de la part des fournisseurs d'accès à internet (2/12/2020)**

Les présidents d'université interpellent à nouveau les fournisseurs d'accès à internet : dans le contexte difficile du confinement, il est indispensable de faciliter l'accès au numérique des étudiants les plus précaires pour limiter le décrochage de ces populations souvent multi-fragilisées et favoriser ainsi l'égalité des chances de réussite. <http://www.cpu.fr/actualite/decrochage-etudiant-un-geste-fort-est-attendu-de-la-part-des-fournisseurs-dacces-a-internet/>

### ■ **CNESER du 24 novembre. Discours de Guillaume Gellé sur la répartition des moyens 2021(CPU, 1/12/2020)**

La CPU salue le budget 2021 de l'ESRI qui est un budget en augmentation, avec notamment la poursuite du financement la loi ORE (orientation et réussite des étudiants) et de la réforme des études de santé ainsi que le financement de mesures attendues dans la LPR et prévues dans le protocole d'accord signé le 12 octobre 2020, à savoir les revalorisations indemnitaires et un meilleur niveau de rémunération des nouveaux recrutements. <http://www.cpu.fr/actualite/cneser-du-24-novembre-discours-de-guillaume-gelle-sur-la-repartition-des-moyens-2021/>

### ■ Saisines du Conseil constitutionnel LPLR

Saisine en date du 27 novembre 2020, présentée par plus de soixante sénateurs en application de l'article 61, alinéa 2, de la Constitution, portant sur la loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur. Saisine en date du 30 novembre 2020, présentée par plus de soixante députés en application de l'article 61, alinéa 2, de la Constitution, portant sur la loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur.

[https://journal-officiel.legifrance.gouv.fr/file/joe\\_20201201\\_0290\\_p000.pdf](https://journal-officiel.legifrance.gouv.fr/file/joe_20201201_0290_p000.pdf)

## MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

### ■ Résultats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour le Label Parcours Préparatoire au Professorat des écoles (7/12/2020)

Face au nombre croissant de néo-bacheliers souhaitant se préparer au métier de professeur des écoles, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports ont décidé conjointement de soutenir une expérimentation innovante visant à diversifier les voies d'accès au professorat des écoles à la rentrée 2021 dès la première année de licence.

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid155768/resultats-de-l-appel-a-manifestation-d-interet-pour-le-label-parcours-preparatoire-au-professorat-des-ecoles.html>

### ■ Succès de l'élargissement de l'initiative franco-canadienne PMIA à 4 nouveaux états membres (7/12/2020)

A l'occasion du premier sommet du Partenariat Mondial pour l'Intelligence Artificielle (PMIA) de Montréal le 4 décembre 2020, le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian, la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Frédérique Vidal et le Secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques Cédric O se félicitent du succès de l'élargissement de l'initiative franco-canadienne PMIA à 4 nouveaux états membres.

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid155770/succes-de-l-elargissement-de-l-initiative-franco-canadienne-pmia-a-4-nouveaux-etats-membres.html>

### ■ PariSanté Campus : Faire de la France un leader mondial de la santé numérique (5/12/2020)

Vendredi 4 décembre 2020, le président de la République, Emmanuel Macron, le ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran, et la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Frédérique Vidal ont annoncé, au cours de leur visite à l'Institut Imagine, le lancement de PariSanté Campus. C'est un projet de campus de santé numérique inédit qui s'installera sur le site de l'ancien hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce.

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid155744/parisante-campus-faire-de-la-france-un-leader-mondial-de-la-sante-numerique.html>

### ■ 15 Campus connectés sélectionnés en 2e vague de l'A.A.P. Campus connectés pour favoriser l'enseignement supérieur de proximité (1/12/2020)

Le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le secrétaire général pour l'investissement et le directeur général du Groupe Caisse des dépôts annoncent la sélection de 15 projets lauréats de la deuxième vague de l'appel à projets « Campus connectés » du Programme d'investissements d'avenir (P.I.A.).

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid155665/15-campus-connectes-selectionnees-en-2e-vague-de-l-a.a.p.-campus-connectes-pour-favoriser-l-enseignement-superieur-de-proximite.html>

### ■ Guide du crédit d'impôt recherche 2020 (27/11/2020)

Le CIR est un mécanisme d'incitation fiscale au développement de l'effort de recherche scientifique et technique des entreprises. Il permet aux entreprises de financer leurs activités de R&D et d'innovation.

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid114521/guide-du-credit-d-impot-recherche-2020.html>

## **Loi de programmation de la recherche : un accroissement significatif du budget de l'ANR dès 2021 (27/11/2020)**

Jeudi 19 novembre 2020, le Conseil d'administration de l'Agence nationale de la recherche (A.N.R.) a adopté le budget 2021 qui prévoit des dépenses d'intervention pour le financement des projets de recherche pour 1,19 Md€, un niveau inédit depuis la création de l'agence en 2006. Ce budget initial 2021 augmente de 444 M€ par rapport à 2020 et concrétise les engagements pris par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation dans le cadre de la loi de programmation de la recherche pour que l'A.N.R. devienne au plus vite une agence de financement de la recherche de niveau mondial. Le plan de relance accélère encore cette dynamique et permet d'atteindre dès 2021 un montant des appels à projets de 1 Md€. Cette augmentation historique permettra de changer la donne au sein des laboratoires de recherche dès 2021.

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid155598/loi-de-programmation-de-la-recherche-un-accroissement-significatif-du-budget-de-l-anr-des-2021.html>

## **L'espace enseignant de l'Inrap intègre Éduthèque (27/11/2020)**

Le 24 novembre 2020, l'espace enseignant du site de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) a intégré le portail du numérique éducatif Éduthèque. Pour renforcer ses liens avec la communauté éducative, l'Inrap a signé une convention avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, le ministère de la Culture et le Réseau Canopé, afin de rejoindre [Éduthèque](#) portail, qui donne un accès gratuit et sécurisé à un ensemble de ressources de grands établissements publics à vocation culturelle et scientifique.

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid155595/l-espace-enseignant-de-l-inrap-integre-edutheque.html>

## **AU PARLEMENT**

### **ETUDIANTS :**

**Précarité des étudiants et des étudiants étrangers. | N° 34418 | M. Adrien Quatennens (La France insoumise - Nord )**

<http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-34418QE.htm>

M. Adrien Quatennens appelle l'attention sur la précarité accrue des étudiants et les délais de renouvellement des titres de séjour des étudiants étrangers en France en période de crise du covid-19. Depuis le début de la crise sanitaire, économique et sociale liée à l'épidémie du covid-19, les étudiants sont confrontés à une situation particulièrement difficile : difficultés à suivre leurs enseignements dans de bonnes conditions, isolement, perte d'emploi étudiant, coût des masques et des gels, impossibilité de subvenir à leurs besoins élémentaires. (...) Il l'interroge donc sur les mesures qu'elle entend prendre pour répondre à la crise que traversent les étudiants et aux délais que subissent les étudiants étrangers.

**Santé mentale des étudiants. | N° 34421 | M. Bernard Perrut (Les Républicains - Rhône)**

<http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-34421QE.htm>

M. Bernard Perrut alerte Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur la santé mentale des étudiants. Les effets des confinements successifs ont mis en lumière un système de soutien psychologique étudiant à bout de souffle, avec des personnels qui, malgré leur bonne volonté, ne sont plus en état de remplir leur mission. (...) Face à ces effrayants constats, et alors que les étudiants paient déjà un lourd tribut avec la fermeture des universités qui remet gravement en cause le bon suivi de leurs études, il lui demande de connaître les mesures de soutien envisagées, en terme de soins comme de prévention.

**Onzième mensualité complémentaire des bourses sur critères sociaux. | N° 34417 | M. Bruno Studer (La République en Marche - Bas-Rhin )**

<http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-34417QE.htm>

M. Bruno Studer alerte Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur les critères relatifs au versement de la onzième mensualité complémentaire en juillet 2020 des bourses sur critères sociaux sur dix mois, pour les étudiants dont les examens terminaux ou les concours ont été reportés au-delà du 30 juin 2020, conformément à la circulaire du 19 juin 2020 modifiant la circulaire n° 2019-096 du 18 juin 2019. (...) Aussi, il lui demande de bien vouloir s'assurer que l'interprétation de la DGESIP de l'arrêté du 23 juin 2020 modifiant l'arrêté du 15 juillet 2019 portant sur les taux des bourses d'enseignement supérieur du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation pour l'année universitaire 2019-2020 ne constitue pas une rupture d'égalité entre les étudiants boursiers dont les examens terminaux ou les concours ont été reportés au-delà du 30 juin 2020.

**Détresse des étudiants en médecine. | N° 34450 | Mme Caroline Fiat (La France insoumise - Meurthe-et-Moselle)**

<http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-34450QE.htm>

Mme Caroline Fiat alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur les situations graves que connaissent aujourd'hui un grand nombre d'étudiants en médecine. Le harcèlement moral et sexuel dont sont victimes ces derniers est dénoncé par de nombreux témoignages et par les syndicats étudiants en médecine. (...) Il est ici question de dignité humaine. Des syndicats d'étudiants en médecine sont prêts au dialogue pour approfondir l'étendue du problème et elle lui demande s'il compte les recevoir, engager le dialogue et trouver, avec la représentation nationale, les moyens pour y remédier.

**60 000 logements étudiants d'ici 2022 | N° 32050 | M. Sylvain Waserman (Mouvement Démocrate et apparentés - Bas-Rhin )**

<http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-32050QE.htm>

M. Sylvain Waserman interroge sur l'objectif de 60 000 logements étudiants supplémentaires d'ici 2022. (...) Il l'interroge donc sur l'état d'avancement de la construction des logements étudiants prévus dans le cadre du « plan 60 000 logements étudiants » et de la stratégie pour atteindre cet objectif d'ici 2022.

Réponse :

(...). Enfin, la signature le 2 octobre 2020 d'une convention nationale entre le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS), l'Union sociale pour l'habitat (USH) et la Conférence des présidents d'université (CPU) constitue un document cadre qui permettra des déclinaisons locales favorisant la mobilisation des acteurs pour cette cause. Ce document prévoit notamment que ces trois têtes de réseau feront leurs meilleurs efforts pour mobiliser leurs membres en faveur de l'objectif d'amélioration du logement des étudiants dans les territoires. Enfin, les ministres chargés du logement et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ont annoncé le 17 novembre 2020 la mise en place prochaine de groupes de travail associant l'ensemble des acteurs concernés, qui seront chargés de travailler à des propositions concrètes pour favoriser la construction ou l'aménagement de logements étudiants, propositions présentées lors du prochain comité de pilotage qui se réunira en avril 2021.

**Cas des étudiants rédigeant des travaux de recherche face au covid-19. | N° 27803 | M. Christophe Euzet (La République en Marche - Hérault )**

<http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-27803QE.htm>

M. Christophe Euzet attire l'attention sur le cas particulier des étudiants rédigeant des travaux de recherche face aux mesures de confinement prises pour lutter contre l'épidémie de coronavirus covid-19. (...) Il souhaiterait savoir si des mesures ont été prévues pour permettre aux étudiants de mener à bien la rédaction de leurs travaux de recherche malgré le manque de moyens documentaires et expérimentaux dû à la fermeture des universités. Il lui demande s'il est envisagé, par exemple, de repousser la date de dépôt des mémoires de master, des thèses ou de tous travaux de recherche pour laisser aux étudiants le temps d'accéder à nouveau aux laboratoires et à la documentation papier après la fin du confinement et la réouverture des universités. Il lui demande aussi s'il serait également envisageable, à titre d'exemple, de mettre en place un service minimum dans les bibliothèques ou encore des mécanismes d'envois postaux d'ouvrages non accessibles en version numérique.

Réponse :

(...) L'article 34-3 des décrets du 31 mai 2020 et du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire prévoit, en effet, l'accueil sur rendez-vous des usagers des établissements d'enseignement supérieur dans les bibliothèques et centres de documentation. Les bibliothèques universitaires qui, par conséquent, restent ouvertes durant ce second confinement, ont pour la plupart rapidement aménagé leurs conditions d'accueil pour satisfaire aux exigences sanitaires : accès aux salles de lecture sur rendez-vous afin de respecter une jauge limitée, contrôle d'identité et confirmation de réservation, quarantaine systématique des ouvrages prêtés et rendus. Par ailleurs, elles ont pour la plupart augmenté le nombre d'ouvrages et la durée des prêts. L'article 34-2 des décrets précités prévoit également l'accès aux laboratoires et unités de recherche pour les doctorants qui sont donc en mesure de poursuivre leurs travaux in situ. (...)

**Tenue des examens universitaires et sélection en master en pleine crise du covid. | N° 27804 | M. Adrien Quatennens (La France insoumise - Nord )**

<http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-27804QE.htm>

M. Adrien Quatennens alerte sur la tenue des examens universitaires et les méthodes de sélection opérée à l'entrée en master en pleine crise du covid-19. Dans le cadre de la lutte contre la propagation du covid-19 d'importantes mesures ont été prises et vont continuer à l'être. (...) Ainsi il l'interroge sur les mesures qu'elle entend mettre en place pour pallier au mieux aux inégalités persistantes dans la poursuite d'études. Il l'interroge aussi sur les réponses concrètes qu'elle entend apporter aux étudiants sur les modalités de sélection à l'entrée en master.

Réponse :

(...) C'est dans ce contexte exceptionnel qu'est intervenue l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid 19. Ce texte autorise les établissements d'enseignement supérieur à mettre en place des adaptations nécessaires à la mise en oeuvre des examens ou des concours : ces adaptations peuvent porter, dans le respect du principe d'égalité de traitement des candidats, sur leur nature, leur nombre, leur contenu, leur coefficient ou leurs conditions d'organisation. Dans des délais contraints, le Gouvernement a rapidement mis en œuvre cette ordonnance, afin de permettre aux établissements d'enseignement supérieur de préparer leurs modalités de contrôle des connaissances et compétences, en vue de trouver des alternatives aux examens classiques en format présentiel. Les étudiants ont été informés de ces adaptations, avec un délai de prévenance de 15 jours. En concertation avec la communauté universitaire, le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) a élaboré un plan de continuité pédagogique, qui a proposé une diversité de solutions pour résoudre la situation des étudiants en fracture numérique. (...)

**Élèves à besoins éducatifs particuliers - Mesures de simplification. | N° 24362 | M. Nicolas Forissier (Les Républicains - Indre )**

<http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-24362QE.htm>

M. Nicolas Forissier attire l'attention sur les projets de décret et de circulaire portant diverses mesures de simplification relative aux élèves à besoins éducatifs particuliers et modifiant le code de l'éducation. (...) Il souhaite donc connaître les propositions et les orientations du Gouvernement sur cette délicate question qui affecte déjà lourdement les familles de ces enfants atteints par ces troubles spécifiques du langage et des apprentissages.

Réponse :

Des travaux sont actuellement engagés pour faire évoluer la réglementation relative à la demande d'aménagements et adaptations d'examens et concours de l'enseignement scolaire. À leur demande, les associations de familles d'enfants atteints de troubles dyspraxiques et troubles associés participent aux travaux de réécriture de la réglementation. (...) Les évolutions envisagées relèvent de la simplification de la procédure afin de garantir la continuité entre les aménagements sur le temps scolaire et lors du passage des épreuves d'examens. Les travaux ont été retardés en raison de la crise sanitaire actuelle mais les textes sont en cours de finalisation et devraient être publiés prochainement. Les voies et délais de recours demeurent inchangés. S'agissant d'une décision administrative un recours gracieux peut être formulé par courrier et dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision.

**Stages professionnels à destination des étudiants du BTS. | N° 26497 | M. Robin Reda (Les Républicains - Essonne )**

<http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-26497QE.htm>

M. Robin Reda attire l'attention sur les offres de stages professionnels à destination des étudiants du brevet de technicien supérieur (BTS). Les étudiants en BTS doivent réaliser des stages obligatoires en entreprise, rémunérés ou non, afin de pouvoir poursuivre leurs études ou valider leur diplôme. (...) Il lui demande donc les mesures que le Gouvernement entend prendre pour que chaque étudiant puisse espérer accéder à un stage dès la première année de formation et ainsi acquérir une expérience professionnalisante indispensable à l'obtention du diplôme du BTS.

Réponse :

(...) Pour aider et accompagner les étudiants dans leur professionnalisation, le législateur a donc mis en place des outils pour lever les freins à la recherche de stage : - Les observatoires de l'insertion professionnelle des établissements d'enseignement supérieur ont été créés par la loi n° 2018-166 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (ORE) du 8 mars 2018. Ils ont notamment pour mission : de « diffuser aux étudiants une offre de stages et d'emplois variée et en lien avec les formations proposées par l'université et les besoins des entreprises » ; - Des plateformes nationales de publication d'offres de stage ont été mises en place, par exemple la plateforme publique <https://www.monstageenligne.fr/>, qui permet aux étudiants de déposer leurs demandes de stage ; - De nombreux établissements disposent en outre de sites dédiés aux offres de stage, via les observatoires de l'insertion professionnelle ; - Les enseignants sont également fortement impliqués dans l'accompagnement de leurs étudiants. Par ailleurs, la loi n° 2017-86 relative à l'égalité et à la citoyenneté du 27 janvier 2017 permet de valider et valoriser les engagements associatifs, humanitaires, professionnels des étudiants. (...)

**Classes préparatoires avec inscription en licence | N° 25783 | M. Laurent Garcia (Mouvement Démocrate et apparentés - Meurthe-et-Moselle )**

<http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-25783QE.htm>

M. Laurent Garcia attire l'attention de sur les cas d'élèves déjà inscrits en classes préparatoires et qui doivent obligatoirement s'inscrire dans un même temps, en licence 2. (...) Il lui demande si le ministère réfléchit actuellement à des modalités de remboursement de cette inscription n'offrant aucun niveau d'étude supplémentaire aux étudiants.



Réponse:

Conformément à l'article L. 612-3 du code de l'éducation, l'obligation d'inscription des élèves de classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) dans un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) de l'académie concerne les élèves de toutes les CPGE, qu'elles se déroulent en un an (classes ATS) ou en deux ans. Mais le code ne prévoit pas le niveau auquel les étudiants des classes ATS doivent être inscrits. Le Comité de suivi de la licence et de la licence professionnelle (CSL-LP) a préconisé que, de par le positionnement de ces classes, l'inscription de ces étudiants, titulaires d'un DUT ou d'un BTS, se fasse au niveau L3 en licence. Il a demandé que la convention entre le lycée où est implantée la classe ATS et l'université de l'académie prévoie, pour ces étudiants qui préparent un concours d'entrée dans les grandes écoles, les conditions de validation de la licence, et précisé que ces conditions ne pourront se réduire à l'obligation de passer l'intégralité des examens (Rapport de l'année universitaire 2014-2015, p. 13). (...)

**Professionnels du soin - Infirmier AS - Attractivité - Covid-19. | N° 1190 | Mme Émilie Cariou (Non inscrit - Meuse )**

<http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-1190QOSD.htm>

Mme Émilie Cariou interroge sur les personnels intervenant auprès des personnes âgées notamment en établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes (Ehpad) et en services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et sur la situation de la Meuse. (...) Elle appelle également son attention sur les politiques d'aides générales à destination des professionnels du soin. Elle souhaite notamment connaître le bilan de la prime d'activité depuis le début du quinquennat chaque année, à échelon national mais également de la Meuse, concernant l'allocation de cette prime aux personnels soignants notamment les aides-soignants et les infirmiers qui peuvent y avoir accès. (...) S'il n'est pas suffisant et idéal, ce dispositif d'exonérations fiscales et sociales a eu au moins le mérite d'exister, et Mme la députée a poussé personnellement pour sa prolongation, en loi de finances 2018 comme en projet de loi de finances 2021. Elle lui demande de bien vouloir lui apporter des précisions sur ces sujets.

 **ETABLISSEMENTS :**

**Accès à la fonction de maître de conférences. | N° 34414 | Mme Cécile Rilhac (La République en Marche - Val-d'Oise )**

<http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-34414QE.htm>

Mme Cécile Rilhac attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur la situation professionnelle et sociale des candidats à la qualification à la fonction de maître de conférences. En effet, lorsque ceux-ci sont en congé maternité ou font face à une situation de longue maladie, d'invalidité ou de handicap, la loi n'établit aucune protection sociale et ne prévoit pas d'aménagement de leurs obligations professionnelles. (...) L'accès à la fonction de maître de conférences devient alors inégal, y compris pour les bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Aussi, elle l'interroge sur les dispositions prévues afin que les situations particulières des candidats puissent être prises en compte dans l'accès à la qualification à la fonction de maître de conférences.

**Valorisation de l'expérience des professeurs | N° 25434 | M. Alexandre Holroyd (La République en Marche - Français établis hors de France )**

<http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-25434QE.htm>

M. Alexandre Holroyd attire l'attention sur la situation des professeurs d'université ayant exercé à l'étranger pendant une partie de leur carrière, suite à la sollicitation d'un professeur d'université ayant exercé dans sa circonscription et dorénavant rentré en France. En l'occurrence, il semble que l'article 3 du décret n° 2009-462 du 23 avril 2009 ne prenne pas en compte la mobilité internationale ni l'expérience accumulée lors de cette mobilité. Ainsi, lors d'un retour en France, le professeur se voit obligé de passer par le conseil scientifique de l'université ou le Conseil national des universités pour valoriser cette expérience. (...) Aussi, il souhaiterait savoir ce que le Gouvernement envisage pour possiblement réviser le décret n° 2009-462 du 23 avril 2009 afin de prévoir que la commission de classement des universités prenne en compte d'une part l'indice atteint dans le grade précédent et la mobilité internationale d'autre part.

Réponse :

(...) ils peuvent demander à bénéficier, pour leur avancement d'échelon dans le corps des maîtres de conférences ou des professeurs des universités, de la bonification d'ancienneté d'un an prévue aux articles 39 et 55 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984. Cette bonification est notamment accordée aux enseignants-chercheurs ayant exercé des fonctions d'enseignant-chercheur, une activité de recherche ou une autre activité professionnelle à temps plein pendant au moins deux ans dans un organisme d'enseignement supérieur ou de recherche d'un État autre que la France (un an seulement si l'État est membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen). D'autre part, la mobilité internationale peut être prise en compte

pour l'avancement de grade des enseignants-chercheurs. Cet avancement – qui a lieu au choix sur proposition, pour moitié, de la section compétente du Conseil national des universités et, pour moitié, du conseil académique de l'université à laquelle est rattaché l'intéressé, siégeant en formation restreinte – repose sur des critères rendus publics par chacune des sections parmi lesquels figure notamment l'exercice de fonctions d'enseignement et/ou de recherche à l'étranger. (...)

**Soutien aux universités à taille humaine | N° 29797 | M. Fabien Matras (La République en Marche - Var )**  
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-29797QE.htm>

M. Fabien Matras interroge sur les conséquences de l'évolution des charges financières pesant sur les universités françaises depuis la loi de 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités. En effet, cette évolution affecte aujourd'hui non seulement leur capacité de développement, notamment pour les universités dites « à taille humaine », mais précarise également le secteur de la recherche et les tissus économiques locaux où elles sont implantées. (...) Ainsi il lui demande ce qu'elle compte faire, d'une part, pour soutenir les universités à taille humaine, pour remédier à l'accroissement de charge que représente le glissement vieillissement technicité, et d'autre part pour aider à redynamiser ces universités dans lesquelles la recherche devient de plus en plus précaire.

Réponse :

La question posée doit être replacée dans le contexte général d'une amélioration globale de la situation financière des universités dont la plupart ont vu leurs principaux indicateurs financiers progresser très favorablement au cours des dernières années. Seules cinq universités rencontrent des difficultés avérées et font l'objet d'un accompagnement dans le cadre du dispositif de suivi d'alerte et d'accompagnement. (...) S'agissant du soutien de l'effort de recherche, le projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche pour les années 2021 à 2030 a vocation à répondre aux attentes de la communauté universitaire. Il vise à donner davantage de moyens à tout l'écosystème de la recherche. Ce réinvestissement dans la recherche comprend notamment une revalorisation salariale des personnels de recherche, avec une attention particulière pour les jeunes chercheurs. Au total, la majorité des universités de taille intermédiaire ne rencontre donc pas de difficulté financière majeure. Toutes les universités vont par ailleurs pouvoir bénéficier des apports de la loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPR), permettant de consolider leurs capacités à proposer des parcours attractifs pour les chercheurs.

**Calcul du montant de la subvention EESPIG - transparence. | N° 32534 | Mme Valérie Bazin-Malgras (Les Républicains - Aube )**  
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-32534QE.htm>

Mme Valérie Bazin-Malgras attire l'attention sur le label d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG) créé en 2013. (...) Cet exercice de transparence est essentiel pour mieux connaître l'allocation des fonds publics dans le cadre de ce label EESPIG. C'est pourquoi elle lui demande bien vouloir lui indiquer comment elle entend clarifier le calcul du niveau des subventions allouées aux établissements relevant du label EESPIG.

Réponse :

La subvention attribuée aux établissements d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG) s'effectue dans le cadre du contrat pluriannuel conclu avec ces établissements qui « détermine, sous réserve du respect des lois de finances, les modalités de soutien de l'État et les engagements en contrepartie » (article D. 732-3 du code de l'éducation). (...) Il en ressort une moyenne générale de la subvention par établissement de 600 € par étudiant, en distinguant les écoles d'ingénieurs (moyenne 784 €) et les écoles de commerce (moyenne 360 €). Les moyens prévus au PLF 2021 devraient permettre d'amplifier la réduction des écarts entre établissements de même typologie. Il est prévu de constituer au sein du CCESP un groupe de travail pour proposer des pistes en vue d'affiner les critères d'attribution des subventions aux EESPIG, qui prendraient notamment en compte la contribution de ces établissements aux priorités nationales de l'enseignement supérieur.

**ANR**

**Programme national de recherche Environnement-Santé-Travail : appels à projets de recherche 2021 (22/10/2020 m à j 4/12/2020)**

Actualisation du 04 décembre 2020 : Suite à l'annonce par le Ministère chargé de l'environnement d'un financement supplémentaire dédié aux projets sur les perturbateurs endocriniens, le texte de l'appel à projets général est modifié et la date limite de soumission des projets a été reportée au 7 janvier 2021.

<https://www.anses.fr/fr/content/programme-national-de-recherche-environnement-sant%C3%A9-travail-appels-%C3%A0-projets-de-recherche>

## **Webinaire : découvrez les appels à projets transnationaux 2021 en biologie santé (3/12/2020)**

L'Agence nationale de la recherche (ANR) et le Point de Contact National (PCN) Santé organisaient un webinaire d'information et d'échanges le lundi 23 novembre 2020 à 10h, sur les différents programmes de financement en biologie santé dont l'ANR est membre (ERA-NET, JPI, etc.) et les appels à projets qui seront lancés via ces programmes en 2021. Ce webinaire s'adressait principalement aux communautés scientifiques du domaine.

<https://anr.fr/fr/actualites-de-lanr/details/news/webinaire-decouvrez-les-appels-a-projets-transnationaux-2021-en-biologie-sante/>

## **Appel à Projets Transnational sur la nanomédecine dans le cadre de l'ERA-NET EuroNanoMed III – Edition 2021**

L'ANR s'associe à 15 pays pour lancer un douzième appel à projets (AAP) transnational dans le domaine de la nanomédecine.

<https://anr.fr/fr/detail/call/appel-a-projets-transnational-sur-la-nanomedecine-dans-le-cadre-de-lera-net-euronanomed-iii-editi-1/>

## **Loi de programmation de la recherche : un accroissement significatif du budget de l'ANR dès 2021 (27/11/2020)**

Jeudi 19 novembre 2020, le Conseil d'administration de l'Agence nationale de la recherche (ANR) a adopté le budget 2021 qui prévoit des dépenses d'intervention pour le financement des projets de recherche pour 1,19 Md€, un niveau inédit depuis la création de l'agence en 2006. Ce budget initial 2021 augmente de 444 M€ par rapport à 2020 et concrétise les engagements pris par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation dans le cadre de la loi de programmation de la recherche pour que l'ANR devienne au plus vite une agence de financement de la recherche de niveau mondial. Le plan de relance accélère encore cette dynamique et permet d'atteindre dès 2021 un montant des appels à projets de 1 Md€. Cette augmentation historique permettra de changer la donne au sein des laboratoires de recherche dès 2021.

<https://anr.fr/fr/actualites-de-lanr/details/news/loi-de-programmation-de-la-recherche-un-accroissement-significatif-du-budget-de-lanr-des-2021/>

## **Technologies quantiques : les projets sélectionnés dans le cadre de l'appel ASTRID thématique lancé par l'ANR et l'AID (27/11/2020)**

De nombreuses ruptures scientifiques et technologiques ont été rendus possibles grâce à la physique quantique. Afin de soutenir des projets de recherche dont les retombées bénéficieront à la fois au domaine civil et à la défense, l'Agence nationale de la recherche (ANR) et l'Agence de l'Innovation de la Défense (AID) ont lancé en juillet 2020 un appel ASTRID ciblé sur les technologies quantiques. Découvrez les objectifs des quatre projets de recherche sélectionnés.

<https://anr.fr/fr/actualites-de-lanr/details/news/technologies-quantiques-les-projets-selectionnes-dans-le-cadre-de-lappel-astrid-thematique-lance/>



## Effectifs scolaires du premier et second degré et du supérieur en 2018-2019 (Insee)

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012683r>

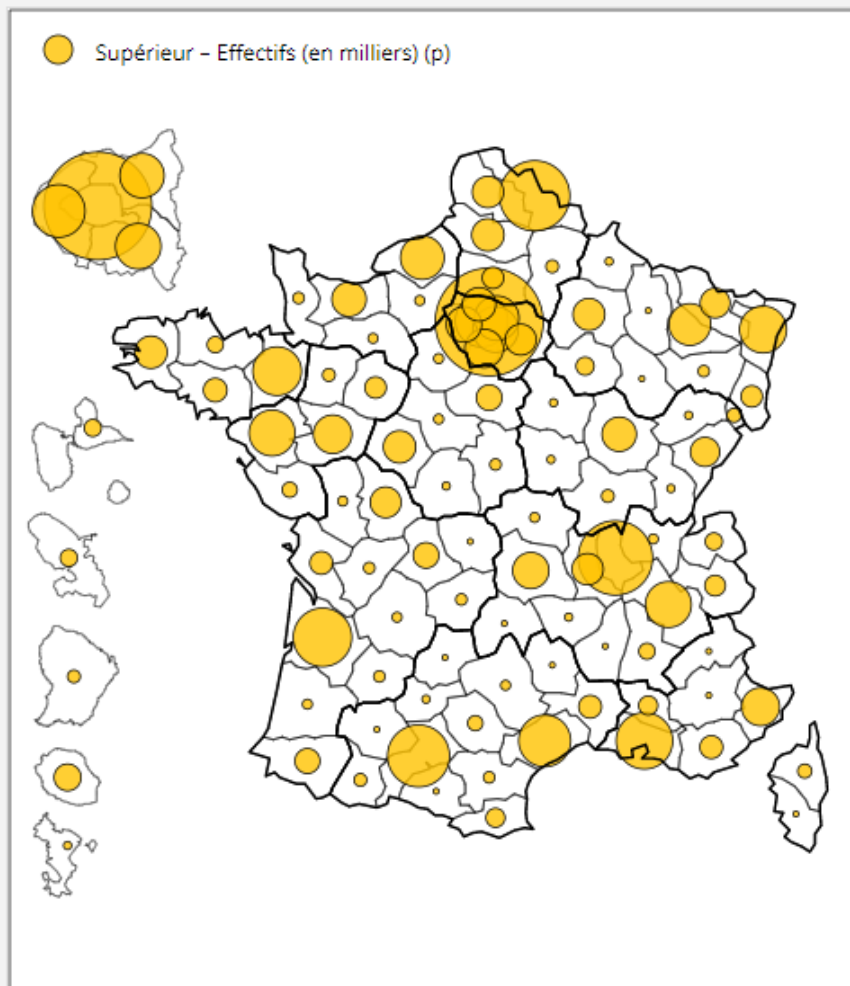
Effectifs scolaires du premier et second degré et du supérieur en 2018-2019 : comparaisons départementales

Choisir un indicateur :

Supérieur - Effectifs (en milliers) (p)

Zoomer sur une région :

Toutes



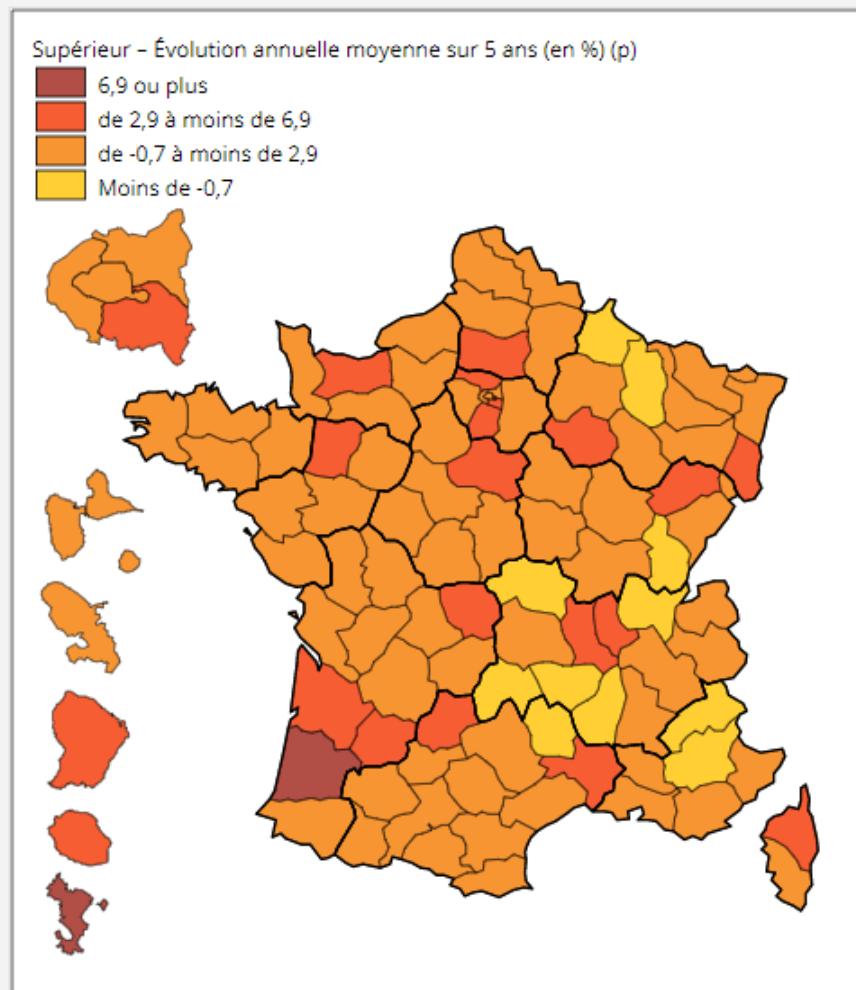
## Effectifs scolaires du premier et second degré et du supérieur en 2018-2019 : comparaisons départementales

Choisir un indicateur :

Supérieur - Évolution annuelle moyenne sur 5 ans (en %) (p) ▼

Zoomer sur une région :

Toutes ▼



### JO, CIRCULAIRES ET JURISPRUDENCE

Arrêté du 18 novembre 2020 fixant les modalités d'application de l'article R. 811-14 du code de l'éducation et relatif à la composition de la section disciplinaire du conseil académique compétente à l'égard des usagers des établissements publics d'enseignement supérieur

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042607919>

**Arrêté du 18 novembre 2020 fixant les clauses types de la convention prévue à l'article R. 811-36 du code de l'éducation**

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042607929>

**Décret n° 2020-1506 du 1er décembre 2020 relatif à la communauté d'universités et établissements « Université Paris-Est »**

[https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042602330?tab\\_selection=jorf&searchField=ALL&query=Enseignement+supérieur&searchType=ALL&datePublication=02%2F12%2F2020+%3E+04%2F12%2F2020&typePagination=DEFAULT&sortValue=SIGNATURE\\_DATE\\_DESC&pageSize=10&page=1&tab\\_selection=jorf#jorf](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042602330?tab_selection=jorf&searchField=ALL&query=Enseignement+supérieur&searchType=ALL&datePublication=02%2F12%2F2020+%3E+04%2F12%2F2020&typePagination=DEFAULT&sortValue=SIGNATURE_DATE_DESC&pageSize=10&page=1&tab_selection=jorf#jorf)

**Arrêté du 1er décembre 2020 portant répartition des postes offerts au titre de l'année universitaire 2021-2022 au concours d'internat à titre européen donnant accès au troisième cycle spécialisé des études pharmaceutiques**

[https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042602311?tab\\_selection=jorf&searchField=ALL&query=\\*&searchProximity=&searchType=ALL&isAdvancedResult=&isAdvancedResult=&dateSignature=&datePublication=&typePagination=DEFAULT&sortValue=SIGNATURE\\_DATE\\_DESC&pageSize=10&page=3&tab\\_selection=jorf#jorf](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042602311?tab_selection=jorf&searchField=ALL&query=*&searchProximity=&searchType=ALL&isAdvancedResult=&isAdvancedResult=&dateSignature=&datePublication=&typePagination=DEFAULT&sortValue=SIGNATURE_DATE_DESC&pageSize=10&page=3&tab_selection=jorf#jorf)

**Arrêté du 30 novembre 2020 portant ouverture au titre de l'année 2021 d'un concours pour le recrutement de deux ingénieurs-élèves des mines parmi les élèves des écoles normales supérieures**

[https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042601921?tab\\_selection=jorf&searchField=ALL&query=\\*&searchProximity=&searchType=ALL&isAdvancedResult=&isAdvancedResult=&dateSignature=&datePublication=&typePagination=DEFAULT&sortValue=SIGNATURE\\_DATE\\_DESC&pageSize=10&page=7&tab\\_selection=jorf#jorf](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042601921?tab_selection=jorf&searchField=ALL&query=*&searchProximity=&searchType=ALL&isAdvancedResult=&isAdvancedResult=&dateSignature=&datePublication=&typePagination=DEFAULT&sortValue=SIGNATURE_DATE_DESC&pageSize=10&page=7&tab_selection=jorf#jorf)

**Décret n° 2020-1476 du 30 novembre 2020 relatif aux versements de France compétences aux régions pour le financement des centres de formation d'apprentis**

[https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042580401?tab\\_selection=jorf&searchField=ALL&query=\\*&searchProximity=&searchType=ALL&isAdvancedResult=&isAdvancedResult=&dateSignature=&datePublication=&typePagination=DEFAULT&sortValue=SIGNATURE\\_DATE\\_DESC&pageSize=10&page=12&tab\\_selection=jorf#jorf](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042580401?tab_selection=jorf&searchField=ALL&query=*&searchProximity=&searchType=ALL&isAdvancedResult=&isAdvancedResult=&dateSignature=&datePublication=&typePagination=DEFAULT&sortValue=SIGNATURE_DATE_DESC&pageSize=10&page=12&tab_selection=jorf#jorf)

**Arrêté du 27 novembre 2020 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de directeurs de recherche de 2e classe du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)**

[https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042593119?tab\\_selection=jorf&searchField=ALL&query=\\*&searchProximity=&searchType=ALL&isAdvancedResult=&isAdvancedResult=&dateSignature=&datePublication=&typePagination=DEFAULT&sortValue=SIGNATURE\\_DATE\\_DESC&pageSize=10&page=16&tab\\_selection=jorf#jorf](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042593119?tab_selection=jorf&searchField=ALL&query=*&searchProximity=&searchType=ALL&isAdvancedResult=&isAdvancedResult=&dateSignature=&datePublication=&typePagination=DEFAULT&sortValue=SIGNATURE_DATE_DESC&pageSize=10&page=16&tab_selection=jorf#jorf)

## COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS relative au plan d'action pour la démocratie européenne

### 4.3 Donner aux citoyens les moyens de prendre des décisions en connaissance de cause

La lutte contre la désinformation et le recours aux discours haineux au moyen de l'éducation, de la formation et de la promotion de débats politiques ouverts est essentielle pour entraîner une participation effective à la société et aux processus démocratiques, et constitue une priorité importante du plan d'action en matière d'éducation numérique<sup>99</sup>. Plus de 40 % des jeunes estiment que l'esprit critique, les médias et la démocratie sont des sujets qui ne sont pas «suffisamment enseignés» à l'école. Dans ce contexte, la promotion de l'éducation civique est capitale si l'on veut doter les jeunes des compétences sociales et civiques nécessaires leur permettant d'avoir une ouverture d'esprit et un esprit critique et de participer pleinement à nos sociétés diverses. Dans cette optique, le fait de garantir la liberté académique dans les établissements d'enseignement supérieur est également au centre de toutes les politiques en matière d'enseignement supérieur élaborées au niveau de l'UE

#### Actions

- soutenir de nouveaux projets innovants en matière de lutte contre la désinformation dans le cadre de divers programmes de l'UE, notamment mis en place par des organisations de la société civile et des établissements d'enseignement supérieur, avec la participation de journalistes ;
- Accroître le soutien, financement compris, à toutes sortes d'initiatives, y compris des organisations de la société civile, visant à promouvoir l'éducation aux médias et à aider les citoyens à identifier les cas de désinformation, au sein de l'UE et au-delà.

## ARCES

### Prix de la communication : nos autres coups de cœur (arces, 1/12/2020)

L'édition 2020 des Prix de la Communication de l'ARCES a été particulièrement riche avec 60 dossiers présentés. Autant vous dire que, pour le jury, il n'a pas toujours été facile de départager les lauréats. Et parce qu'à l'ARCES on est plutôt gourmand de belles découvertes et que ce n'est pas bon pour le moral de rester sur sa faim, on vous propose de découvrir dans cette nouvelle rubrique notre sélection coup de cœur parmi les dossiers non primés.

<https://www.arces.com/actualites/prix-de-la-communication-nos-autres-coups-de-coeur>

## Groupement national des directeurs de SUAPS (GNDS)

### Le sport à L'Université : état des lieux, enjeux et perspectives (GNDS, 3/12/2020)

Colloque proposé et organisé par l'Université de Toulouse 1 - Capitole  
25 et 26 mars 2021.

/\ : la date de retour de propositions pour intervenir sur le Colloque organisé par Toulouse 1 - Capitole est fixée au 20 décembre.

<https://www.gnds.fr/la-formation/le-sport-a-l-universite-etat-des-lieux-enjeux-et-perspectives.html>

## Collectif pour l'intégration du développement durable et de la RSE dans l'enseignement supérieur (CIRSES)

### Colloque « Pour une recherche et une innovation responsables »

CIRSES est partenaire de ce colloque prévu le 15 janvier 2021 et organisé par le Muséum national d'Histoire naturelle (format hybride)

Présentation des travaux d'un collectif associant Universités, Grandes écoles et Organismes nationaux de recherche, organisé en groupe de travail depuis 2018 pour promouvoir et qualifier une Recherche et une Innovation Responsables – (R&I)R.

<https://www.cirses.fr/article36.html>

## **2<sup>ème</sup> atelier Fresque du Climat !**

Le partenariat CIRSES // Fresque du Climat continue. CIRSES propose un 2<sup>ème</sup> atelier le 10/12 - Déjà plus de 60 inscrits, rejoignez-nous !

<https://www.cirses.fr/article35.html>

## **Plénière annuelle des référents DD&RS CPU-CGE**

CIRSES participait à cet événement qui a regroupé près de 120 participants (en visio) !

Au programme : auto-évaluations 2020, nouveau référentiel DD&RS, tour d'horizon des acteurs du DD&RS dans l'enseignement supérieur et ateliers thématiques !

<https://www.cirses.fr/article33.html>

## **RELIER**

### **Vidéos de la XVI<sup>ème</sup> conférence (RELIER, 3/12/2020)**

Vous avez été nombreux et nombreuses à suivre notre 16<sup>ème</sup> conférence sur la thématique de la Formation Tout au Long de la Vie et nous vous remercions de votre confiance. 16<sup>ème</sup> conférence mais 1<sup>ère</sup> E-conférence.

<http://www.relier-univ.fr>

### **Relier a sa chaîne You Tube (RELIER, 3/12/2020)**

2020 ! Le réseau Relier entre dans l'ère du média numérique et s'offre sa chaîne Youtube.

Nous posterons sur ce média les interventions filmées lors de nos conférences, les RetEx du mardi matin et éventuellement d'autres interventions qui pourraient vous intéresser.

<http://www.relier-univ.fr>

### **Prochainement en ligne ! Retrouvez les supports de présentation et la captation vidéo de notre 16<sup>ème</sup> conférence "pilote de la FTLV dans les établissements ESR au sein d'un écosystème en mouvement" du 27.11.2020 (RELIER, 1/12/2020)**

Chers membres du réseau RELIER, Vous avez été plus de 70 participants à la première webconférence du Réseau RELIER consacrée au « Pilotage de la FTLV dans les établissements de l'ESR au sein d'un écosystème en mouvement ».

Nous vous informons que les supports de présentation ainsi que la captation vidéo seront disponibles en ligne très prochainement. En espérant vous retrouver très bientôt lors des prochains événements du réseau RELIER.

<http://www.relier-univ.fr>

## **LALIST**

### **Lettre de la science ouverte | numéro 18**

« Publication en open data des dépenses françaises en matière de ressources électroniques

Conformément aux engagements de la France dans le cadre du plan d'action 2018-2020

du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO ou Open government Partnership – OGP) et du

Plan national science ouverte et pour contribuer ainsi à la transparence de l'action publique, le ministère de

l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) publie les données de l'enquête sur les ressources électroniques des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche (dite ERE). (...) »

<https://lalist.inist.fr/?p=47077>

### **CNRS : Science Ouverte 2020, où en sommes-nous ? 16 nov. 2020 Paris (France) [présentations] (LaLIST, 03/12/2020)**

Après la première édition du 8 octobre 2019 « La Science Ouverte : une révolution nécessaire », la deuxième édition « Science Ouverte 2020, où en sommes-nous ? », aura lieu le 16 novembre 2020, et sera une journée d'échanges à l'intention des chercheurs et instituts.



Programme. C'est l'occasion privilégiée de présenter les actions menées depuis l'annonce de la feuille de route science ouverte du CNRS en 2019, et de réfléchir collectivement aux prochaines étapes de sa mise en œuvre. Vous êtes les bienvenus pour partager vos attentes et avancées à l'occasion de cette journée d'échange avec les Instituts.

<https://lalist.inist.fr/?p=47073>

## **Indicateurs de suivi de l'activité scientifique de l'Inria (LaLIST, 02/12/2020)**

« La Commission d'Evaluation de l'Inria a mis en place début 2020, à la demande de la Direction Générale, un groupe de travail visant à réfléchir à des indicateurs pour l'analyse qualitative de l'activité scientifique de l'Institut. Ce document est le fruit des discussions de ce groupe, enrichies par les échanges avec la Direction Générale d'Inria et avec l'ensemble de la Commission d'Evaluation. Au-delà de cette « commande », il nous a semblé important de saisir cette opportunité pour mener une réflexion collective, qui dépasse le cadre de notre Institut, sur les indicateurs, et sur ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas dire de nos pratiques scientifiques. (...) »

<https://lalist.inist.fr/?p=47065>

## **Open Access Week 2020 – Université de Strasbourg, 2 – 6 novembre 2020 [présentations] (LaLIST, 02/12/2020)**

« Vous n'avez pas pu assister à une conférence, un atelier ou une formation qui vous intéressait ? Nous vous proposons une séance de rattrapage : de nombreux supports de présentation sont disponibles au téléchargement ! (...) »

<https://lalist.inist.fr/?p=47057>

## **15th Munin Conference on Scholarly Publishing 2020 – November 17–19 [presentations & posters] (LaLIST, 02/12/2020)**

« The Munin Conference is an annual conference on scholarly publishing and communication, primarily revolving around open access, open data and open science. This year's conference (2020) will be the fifteenth Munin Conference and will take place online 18–19 November. (...) »

<https://lalist.inist.fr/?p=47052>

## **Réseau de référents science ouverte à la CPU (LaLIST, 01/12/2020)**

« La Conférence des Présidents d'Université (CPU) a mis en place un réseau de référents science ouverte dans les établissements membres de la conférence, rattaché au réseau des vice-présidents recherche et à la commission recherche de la CPU. (...) »

<https://lalist.inist.fr/?p=47032>

## **«La Lettre de CoopIST» n°12 vient de paraître (LaLIST, 01/12/2020)**

« Au sommaire de ce numéro : un zoom sur la nouvelle fiche Trouver des jeux de données via des bases pluridisciplinaires et des moteurs de recherche, et sur les ressources documentaires gratuites. (...) »

<https://lalist.inist.fr/?p=47029>

## **Slides and session recordings for the 2020 euroCRIS series of webinars (LaLIST, 01/12/2020)**

« The presentations and session recordings for the series of five euroCRIS webinars held during the week of Nov 23-27 are already available and have been linked from the programme webpage for the series of webinars. All the slides have been stored in a specific collection in the euroCRIS repository. (...) »

<https://lalist.inist.fr/?p=47027>

## **Visibilité et évaluation des revues scientifiques (LaLIST, 01/12/2020)**

« Cet article a pour ambition de proposer une approche multicritère et explicitement qualitative pour l'évaluation de la qualité scientifique des revues. Le système d'évaluation des articles scientifiques repose depuis des décennies sur la contribution scientifique et sur le support de publication, donc sur la revue dans laquelle ils sont publiés. Si la citation (notamment en sciences des techniques et médicales) constitue également un indicateur bibliométrique central de l'évaluation a posteriori des articles scientifiques, aujourd'hui, le lecteur, qu'il fasse partie de la communauté des pairs ou qu'il soit un simple citoyen, prend de plus en plus part à l'évaluation des textes

scientifiques par l'intermédiaire de nouvelles fonctionnalités techniques de commentaires associées à certaines plateformes de publication ou de diffusion. (...) »  
<https://lalist.inist.fr/?p=47017>

### ■ De DoRANum à XDoRANum (LaLIST, 01/12/2020)

« (...) les parcours que nous concevons et réalisons ont vocation à être intégrés dans les formations proposées par les écoles doctorales.  
C'est ainsi que le Collège Lorrain des Ecoles Doctorales (CLED) a validé l'intégration du parcours pédagogique sur la gestion des données de recherche dans le dispositif des études doctorales de l'université de Lorraine. Le parcours est maintenant intégré dans la plateforme Moodle (Arche) de l'université de Lorraine dans le module « Science Ouverte » auxquels tous les doctorants du Collège Lorrain des Ecoles Doctorales ont accès. Ce parcours peut dès à présent être décliné pour d'autres écoles doctorales ... à qui le tour (...) »  
<https://lalist.inist.fr/?p=47005>

### ■ INRAE engagé dans l'ouverture des sciences à la société (LaLIST, 01/12/2020)

« INRAE est très engagé depuis longtemps dans le mouvement de « Science ouverte ». Cet engagement s'illustre notamment avec la création au 1er janvier 2020, d'une Direction pour la Science Ouverte qui intègre l'accompagnement dans des dispositifs de recherches participatives. (...) »  
<https://lalist.inist.fr/?p=47000>

### ■ Nicolas Sauret. « De la revue au collectif : la conversation comme dispositif d'éditorialisation des communautés savantes en lettres et sciences humaines » [thèse] (LaLIST, 30/11/2020)

« Si l'on s'accorde à dire que les outils numériques ont modifié en profondeur nos pratiques d'écriture et de lecture, l'influence que ces nouvelles pratiques exercent sur les contenus d'une part, et sur la structuration de notre pensée d'autre part, reste encore à déterminer. C'est dans ce champ d'investigation que s'inscrit cette thèse, qui questionne la production des connaissances à l'époque numérique : le savoir scientifique aurait-il changé en même temps que ses modalités de production et de diffusion ? (...) »  
<https://lalist.inist.fr/?p=46982>

### ■ La question des revues dans la science ouverte : une approche fonctionnelle (LaLIST, 26/11/2020)

« La science ouverte est devenue une priorité de premier rang de la politique de recherche de l'État français. Parmi les axes de cette politique, se trouve l'ouverture des données de recherche et des publications scientifiques. A partir de ses fonctions traditionnelles (qualité, propriété intellectuelle, diffusion, conservation), l'article interroge l'impact de la politique de la science ouverte sur les revues scientifiques, en particulier dans trois domaines : leur rôle dans le fonctionnement des dispositifs d'évaluation et de suivi (fonction politique), leur rôle dans le fonctionnement des dispositifs de données, en particulier pour l'acquisition et l'exploitation des données massives par l'industrie de l'information (fonction Big Data), et leur rôle dans le fonctionnement économique des éditeurs, agrégateurs, agences etc. (fonction économique). (...) »  
<https://lalist.inist.fr/?p=46963>

*S'abonner au bulletin de veille d'information de la CPU :*

*Depuis l'adresse mail qu'on souhaite abonner, envoyer un mail à : [sympa@list.lgo.ovh](mailto:sympa@list.lgo.ovh)  
avec comme sujet : **SUBSCRIBE veillecpu***

*Pour se désabonner de la mailing-list:*

*Depuis l'adresse mail qu'on souhaite désabonner, envoyer un mail à : [sympa@list.lgo.ovh](mailto:sympa@list.lgo.ovh)  
avec comme sujet : **UNSUBSCRIBE veillecpu***